



# DOSSIER

## Simplifier les formalités

■ Parapher une vente immobilière depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone est désormais possible grâce à la signature électronique, peu à peu intégrée par l'ensemble des réseaux. Spécialisée dans cette technologie, Yousign s'est associé avec la start-up Modelo pour diffuser ce système auprès d'agences immobilières. Comme par exemple Foncia (leader européen des services immobiliers résidentiels) qui souhaite faciliter la vie de ses clients avec la signature électronique pour les mandats et les compromis de vente. Le mot d'ordre : simplifier les démarches. Pour faciliter la constitution d'un dossier en quelques clics, une société comme MyNotary est capable de suivre toutes les étapes pour avancer en temps réel jusqu'à la signature de l'acte notarié d'un bien. Avec sa plateforme sécurisée, elle a déjà séduit des notaires (Notalis), des agences (Efficity), des promoteurs (3 F) et le groupe Pierre & Vacances. Dans le neuf, Legalife a mis en place une solution qui digitalise l'ensemble du processus de vente, des plans de l'appartement jusqu'au contrat. Pour les copropriétés, MeilleureCopro est une start-up qui accompagne les copropriétaires et leurs syndicats dans leurs formalités et propose des services en ligne afin de réduire les charges. Dans la même lignée, ChouetteCopro est une application très prisée pour la gestion d'un immeuble. Côté location, le bail numérique doit être intégré dans la loi Élan, validant ainsi officiellement le contrat de location dématérialisé et signé électroniquement. Reste la blockchain, outil de dématérialisation encore balbutiant. « *Promis à un bel avenir, c'est le grand registre de l'immobilier qui doit permettre*

*de fluidifier l'échange de documents liés à une transaction* », estime Vincent Lecamus. ■ O. M.

